RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE DU PONT TRUDEL

- Le projet de reconstruction de la conduite du pont Trudel a été approuvé le 27 avril 2018, par la
- décision D-2018-046 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à
- 3 Énergir, s.e.c. (« Énergir ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les
- 4 données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

- La fin des travaux de la phase 1 (conduite temporaire) a eu lieu au début août 2018 comme prévu
- 6 initialement. Ainsi, les travaux de mise en gaz et d'abandon de la conduite ont été complétés en
- 7 août 2018. La phase 2 (conduite permanente) des travaux est toujours prévue débuter en
- septembre 2019 selon les prévisions du ministère des transports du Québec (MTQ). Seuls les
- 9 travaux liés à la planification et l'ingénierie ont débuté.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

- 10 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement
- et les sommes encourues en date du 30 septembre 2018.

CE TABLEAU EST DÉPOSÉ SOUS PLI CONFIDENTIEL

- Au 30 septembre 2018, la projection des coûts finaux de 1,5 M\$ est légèrement inférieure au
- budget initial de 1,6 M\$. L'écart est principalement attribuable aux coûts révisés à la suite de
- 3 l'appel d'offres pour la phase 1.

7

8

- 4 IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ
- 5 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.
- 6 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	2 003	1 895

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de reconstruction de la conduite du pont Trudel.

Original : 2018.12.20 Énergir-29, Document 1